



Le 30 décembre 2008

RECOMMANDATION AFEP-MEDEF DU 06 OCTOBRE 2008

La Société a pris connaissance des recommandations AFEP-MEDEF du 06 octobre 2008 sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux des sociétés cotées.

Elle considère que ces recommandations s'inscrivent dans sa démarche de gouvernement d'entreprise.

La société rappelle qu'elle ne se réfère à aucun code de gouvernement d'entreprise élaboré par les organisations représentatives des entreprises pour l'organisation de sa gouvernance. Le mode de gouvernance de la société résulte des dispositions légales et réglementaires applicables aux sociétés anonymes à directoire et conseil de surveillance. Le rapport établi par la société en application des dispositions de l' article L.225-68 alinéa 9 du Code de commerce issu de la loi n° 2008-649 du 3 juillet 2008 apporte toutes précisions à ce sujet